

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU LUNDI 25 MAI 2020 à 20H30**

**PRÉSENTS** : FORGEAS Jean-Pierre, ROCHER Yves, HAUGUEL Damien, LE BARBENCHON Sébastien, GUILLEMOT Véronique, LEGRAND Emmanuelle, NEVEU Yohann, ANNE Flavie, SANVICENTE Frédérique, WARIN Dimitri, PAIMBLANC Benjamin, PUTIGNIER Tony, LEVAIN Julie, ANNE David, RENAULT Sylvie.

**SECRÉTAIRE** : ANNE Flavie

Le plus âgé des membres présents du Conseil Municipal, Jean-Pierre FORGEAS, a pris la présidence de l'assemblée (art L 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré quinze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L 2121-17 du CGCT était remplie.

**Constitution du bureau** :

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : M. NEVEU Yohann, Mme LEGRAND Emmanuelle

Le Président a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire. Il a rappelé qu'en application des articles L 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil Municipal.

**I) ELECTION DU MAIRE:**

**1<sup>er</sup> tour de scrutin** :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

<u>Candidat</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>
FORGEAS Jean-Pierre	15

**M. FORGEAS Jean-Pierre** a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

## II) NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE :

Sous la présidence de M. Jean-Pierre FORGEAS élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints.

Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

Le président a indiqué qu'en application des articles L 2122-1 et L 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au Maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il est rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints.

Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à **trois** le nombre des adjoints au Maire de la commune.

## III) ELECTION DES ADJOINTS :

### ↳ ELECTION DU PREMIER ADJOINT :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

<u>Candidats</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>
ROCHER Yves	14
ANNE David	1

**M. ROCHER Yves** a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

### ↳ ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT :

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

<u>Candidat</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>
LE BARBENCHON Sébastien	15

**M. LE BARBENCHON Sébastien** a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

↳ **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT :**

1<sup>er</sup> tour de scrutin :

Nombre de votants (enveloppes déposées) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15
Majorité absolue :	8

<u>Candidat</u>	<u>Nombre de suffrages obtenus</u>
HAUGUEL Damien	15

**M. HAUGUEL Damien** a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

↳ **CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :**

Selon le nouvel article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires représentant les communes de moins de 1000 habitants sont les membres du Conseil Municipal désignés dans l'ordre du tableau établi à la suite de l'élection du Maire et des adjoints. M. FORGEAS Jean-Pierre et M. ROCHER Yves sont ainsi désignés conseillers communautaires de la commune.

**IV) LECTURE DE LA « CHARTE DE L'ELU » :**

Conformément à l'article L.111-1-1 du code général des collectivités territoriales, M. le Maire donne lecture de la charte de l' élu local et remet un exemplaire à chaque conseiller municipal.

**V) DIVERS**

↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévus, la prochaine réunion se tiendra le mardi 2 juin 2020 à 20h30.

Séance levée à 21h30

Délibérations du conseil municipal prises lors de la séance du 25 mai 2020 :

N° 13/2020 Election du Maire

N° 14/2020 Nombre des adjoints au Maire

N° 15/2020 Election des adjoints au Maire

ANNE Flavie



FORGEAS Jean-Pierre



ROCHER Yves



LEBARBENCHON Sébastien



HAUGUEL Damien



LEGRAND Emmanuelle



RENAULT Sylvie



PAIMBLANC Benjamin



GUILLEMOT Véronique



NEVEU Yohann



LEVAIN Julie



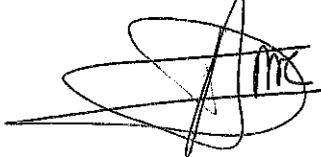
PUTIGNIER Tony



WARIN Dimitry



ANNE David



SANVICENTE Frédérique

